

# Les multi-logements roulent à la puissance verte!



Vous êtes le propriétaire d'un bâtiment multilogement et vous envisagez l'installation de bornes de recharge pour permettre à vos locataires de recharger leur véhicule électrique?

Une aide financière est offerte pour l'acquisition, la location et l'installation d'une ou de plusieurs bornes de recharge de 240 volts pour multilogement. Le remboursement peut atteindre 5 000 \$ par borne.

Pour les propriétaires ou gestionnaires d'un bâtiment multilogement, la somme maximale de l'aide financière attribuée par bâtiment par année financière est fixée à :

Nombre de logements par bâtiment	Montant maximum
5 à 9	10 000 \$
10 à 19	20 000 \$
20 et +	25 000 \$



+++

Les contrôleurs de charge permettent de connecter les chargeurs de EV à un panneau qui est à pleine capacité et qui, autrement, nécessiterait une mise à niveau du service. Cela garantit une distribution stable et efficace de la charge électrique dans l'infrastructure de votre bâtiment.

Pour plus de détails sur le *Roulez Vert program*, visitez [vehiculeselectriques.gouv.qc.ca](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca) Veuillez noter que ce programme est conçu pour les bâtiments multilogement uniquement. *Roulez Vert* propose un programme différent pour les maisons unifamiliales.